

## Programmation d'une maison médicale



Montreuil  
sur Ille  
(35)

**Maître d'ouvrage :** Commune de Montreuil sur Ille

**Mission :**

- Etudes de faisabilité
- Programme

**Avancement :** En cours

**Coordonnées du maître d'ouvrage :**

Mr Stéphane MARTIN  
Secrétaire général  
Tél. 02.57.87.11.12  
secretaire.general@montreuil-sur-ille

**objectifs de la mission**

Montreuil-sur-Ille, commune de 2 390 habitants, dispose de deux médecins généralistes. La volonté politique de la commune est de construire une maison médicale afin d'attirer de nouveaux praticiens: le projet doit proposer deux cabinet de médecine générale pour l'accueil de 2 nouveaux médecins. Le projet pourra compter 4 cabinets supplémentaires, destinés à accueillir des professionnels paramédicaux. Un site est repéré au nord-est du centre bourg pour l'accueil de ce nouvel équipement. Il se situe dans un secteur qui regroupe aujourd'hui de nombreux équipements: Maison de retraite, salle de sport, multi-accueil, salle des fêtes, bibliothèque.

Les objectifs sont de maintenir l'attractivité et une qualité d'offre de soin sur le territoire pour pérenniser l'accès à la santé et le renouvellement des professionnels de santé, accompagner la collectivité et les professionnels de santé dans la mise en œuvre architecturale de la Maison Médicale visant à faciliter le travail en réseau et la prise en charge du patient, avec mise en œuvre une démarche participative afin de prendre en compte les attentes des professionnels de santé et des financeurs et de co-construire le projet afin de mieux se l'approprier

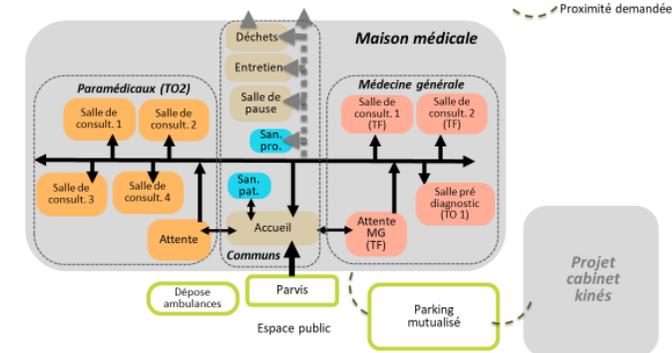
**Site d'implantation**

Une parcelle de plus de 5000 m² dont l'aménagement est à penser de manière globale pour l'accueil de:

- un cabinet de 4 kinésithérapeutes
- une maison médicale regroupant 2 à 6 praticiens.
- des surfaces de stationnement mutualisées entre les 2 équipements



**Organigramme général à terme**



➤ Quels principes sur répartition des sanitaires? 1 sanitaire patients commun aux 2 pôles accessible au niveau de l'entrée + 1 côté professionnels ou 1 sanitaire dans chaque pôle avec ou non un sanitaire dédié professionnels.